Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20260416-2026_04_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à 20h35, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de la commune de Mecé, légalement convoqué en date du **vendredi 10 avril 2026**, s'est réuni en séance publique à Mecé, sous la présidence de M. DELAUNAY Jean-Luc, Maire.

Etaient présents - 14 : BAUDY Pascal, BEAUGENDRE Paul, BENOIT Nathalie, COTIN Sabrina, DELAUNAY Jean-Luc, GOUPIL Sonia, JUGUET Angélique, LÉONARD Olivier, PEAN Vanessa, PIETTE Alain, THEVEUX Kevin, TRAVERS Didier.

Absent :
Absents excusés : Maud BROSSIER donne pouvoir à Sabrina COTIN
Secrétaire de séance :
15 votants pour la séance

2026-04-04 – Constitution Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.
Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.
Il est donné connaissance du nombre de personnes à proposer : 24 noms.
Le tableau annexé se compose de 24 noms dans lequel le directeur départemental/régional des finances publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Il vous est proposé :
Demander à M. le Maire de transmettre la liste retenue à la DRFIP.
Après en avoir délibéré, les membres de Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jean-Luc DELAUNAY

